

L'AIDE A L'AUTONOMIE

Organisation et
financement

Bien vivre

Bien travailler

Bien vieillir

Aide à l'autonomie

Dépendance ou aide à l'autonomie ?

- La dépendance renvoie à une approche uniquement biomédicale

Alors que l'aide à l'autonomie est

- Fonction des parcours de vie des individus
- Elle est d'abord un fait social

Le défi démographique

Les Retraités en France.

- 5% après-guerre
- 10% en 1970
- 20% aujourd'hui
- 30% en 2020/2025

Le défi démographique

Après-guerre

3 générations se côtoient

1/2 en formation – 2 en activité – 1/2 en retraite

Aujourd'hui

4 générations se côtoient

1 en formation - 1 1/2 en activité – 1 1/2 en retraite

Le défi démographique

L'espérance de vie à 65 ans

Jusqu'à la guerre

- 10 ans pour les hommes
- 10 ans pour les femmes

Aujourd'hui

- 18 ans pour les hommes
- 22 ans pour les femmes

De grandes inégalités

Les inégalités de l'espérance de vie

- 7 ans entre un cadre et un salarié qui exécute des travaux pénibles, insalubres ou en horaires décalés ou de nuit

Mais aussi

- Des conditions de vie à la retraite inégalitaires selon les classes sociales

De grandes inégalités

Inégalités qui se retrouve dans la perte d'autonomie

Le risque de se retrouver de GIR1 à GIR 3

- est de 5,4% pour les ouvriers
- de 2,2% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures
- Soit une variation de 1 à 2,5

(enquête Goillot, Mormiche de 2003)

De grandes inégalités

Espérance de vie sans problèmes sensoriels et/ou physiques à 35 ans

- Pour un cadre : 34 ans
- Pour un ouvrier : 24 ans

Soit 10 ans de moins

(source INSEE)

Besoins de financement démesurés ?

- La prise en charge de l'aide à l'autonomie est **d'abord un choix de société**
- Quelle place donne-t-on à l'humain dans notre société
- Quelle conception de la solidarité défend-on ?

Quelle part du PIB consacrer aux personnes âgées en perte d'autonomie ?

Besoins de financement démesurés ?

- Pas de dramatisation !
- L'espérance de vie en bonne santé progresse plus vite que l'espérance de vie
- Les prévisions actuelles indiquent une **baisse tendancielle** des taux de prévalence de la dépendance de 1 à 2% par an dans les pays européens. (*Rapport Gisserot*)

Besoins de financement démesurés ?

Quelques chiffres

- La perte d'autonomie n'est pas inéluctable
- Seulement 9% environ des plus de 60 ans bénéficient de l'APA du fait d'une perte d'autonomie totale ou partielle (l'APA est un droit universel)

Besoins de financement démesurés ?

- Le besoin de financement d'ici 2025 représenterait un peu moins d'un point de PIB
- Les sommes actuellement affectées à la perte d'autonomie représentent **22 milliards d'euros**, soit moins de **1% du PIB**, et qui comprennent l'ensemble des aides (au logement, réductions de charges sociales, maisons de retraites)
- A comparer aux **350 milliards d'euros** de la Sécurité sociale.

Besoins de financement démesurés ?

Qui finance actuellement ?

Des finances hétéroclites et dispersées au fur et à mesure que progressaient les besoins avec la volonté politique de limiter la prise en charge de l'aide à l'autonomie par la Sécurité sociale.

- Pour les 2/3 l'assurance maladie

Besoins de financement démesurés ?

Qui finance actuellement?

- Les personnes âgées et leurs familles pour 8 milliards d'euros
- Pour 1 € d'aide pris en charge par l'APA, la famille ou l'entourage verse 2 €

(source étude Paca)

Besoins de financement démesurés ?

Qui finance actuellement?

- Les Conseils généraux pour 5,5 milliards d'euros avec l'APA
- La journée de travail gratuit
- Un peu de CSG (0,1%)
- Les caisses de retraites (très peu)

Besoins de financement démesurés ?

Qui finance actuellement?

L'aide personnalisée d'autonomie (APA)

- Création 2001 , versée par les Conseils généraux pour la plus grande part
- Universelle, elle est individualisée selon les ressources et l'état d'autonomie.
- Elle ne donne pas lieu à recours sur succession

La CNSA : ressources (2009)

16 milliards 856 000 euros

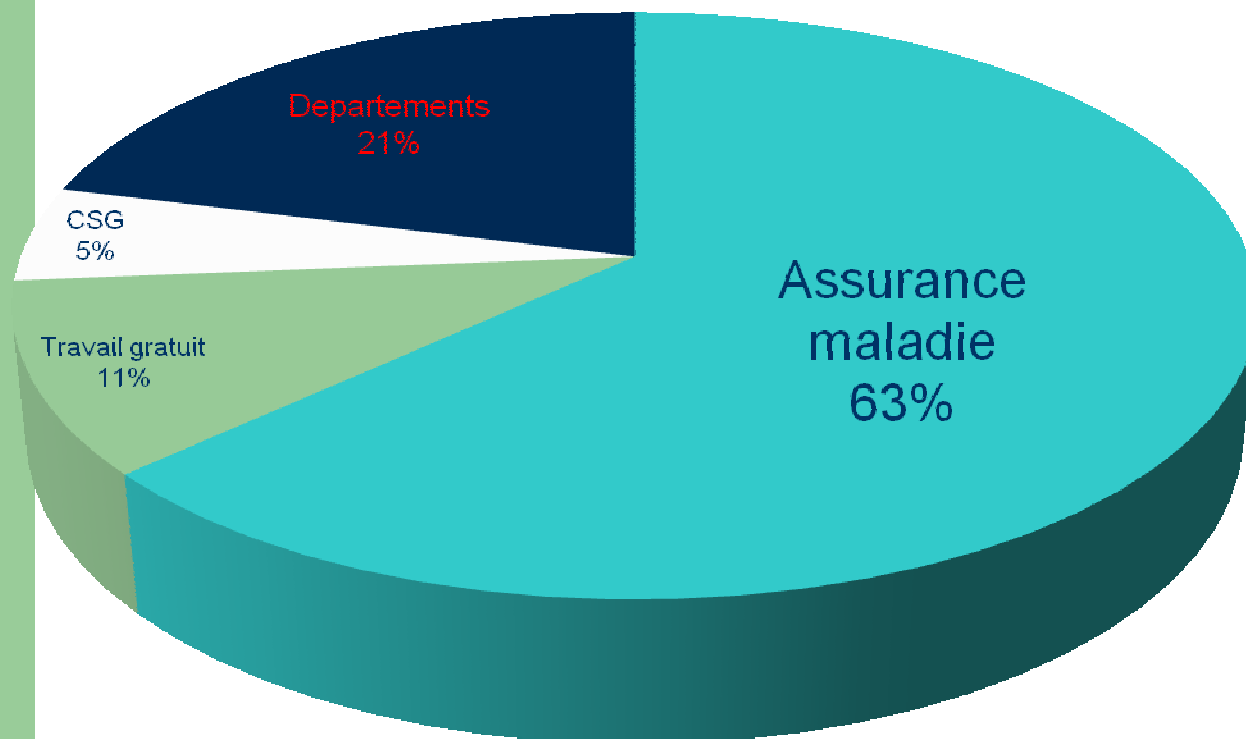
assurance maladie	12, 899 milliards d'euros Personnes âgées : 5,523 mds Personnes handicapées : 7, 376 mds
Recettes propres	3,957 milliards d'euros

La CNSA – ressources (2009)

Recettes propres : 3,957 milliards €

Travail gratuit (contribution solidarité autonomie) excédent	:	2, 290 milliards € - 500 millions €
0,1% CSG	:	1, 096 milliards €
Caisse de retraite	:	66 millions
Produits financiers	:	5 millions €

STRUCTURE DU FINANCEMENT DE LA PERTE D'AUTONOMIE EN 2007



Evolution de l'économie

Les retraités, richesse ou coût ?

- Les retraites représentent 250 milliards d'euros réinjectés dans l'économie
- Les retraités s'investissent économiquement, socialement, familialement
- L'aide à l'autonomie représente des centaines de milliers d'emplois

Evolution de l'économie

Partage des richesses

Part des salaires directs et socialisés
dans le revenu national

67% en 1975

À

58% en 2000

Evolution de l'économie

- En 25 ans le PIB a été multiplié par 2
- Il va doubler d'ici 2050

Les propositions diverses

- Obligation de souscrire une assurance individuelle « dépendance » à 50 ans
- CSG des retraités (6,6%) au niveau des actifs (7,5%)
- Création d'une CSG à taux réduit pour les non imposables
- Soumettre les retraités à la « journée de solidarité » de 0,3%

Les propositions diverses

- Exclusion de l'APA des GIR 4.
- Choix entre une APA à taux plein avec « gage » sur patrimoine ou diminuée de moitié en cas de refus du « gage »

Les propositions de la CGT

Les propositions de la CGT

La CGT revendique que la perte d'autonomie relève de la Sécurité sociale

- Elle s'intègre parfaitement dans les fondements de la sécurité sociale : faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort, que ce soit à domicile ou en établissement.
- Dans le cadre de la branche maladie
- Même si la perte d'autonomie présente une spécificité : lien entre soins médicaux et besoins relevant de la perte d'autonomie

Les propositions de la CGT

- Elle relève des propositions générales de la CGT pour le financement de la Sécurité sociale.
- En tant que tel, la question des salaires et de l'emploi, stable, formé et correctement rémunéré, en particulier des jeunes est primordiale, ainsi que celle des plus âgés (dans le cadre des droits à retraite et hors périodes de pénibilité)

Propositions de la CGT

- Droit universel de compensation de la perte d'autonomie
- Pour tous les âges
- Aide personnalisée
- Évaluation indépendante, pluridisciplinaire et commune à tous les intervenants
- Réponse de proximité dans un cadre national

Propositions de la CGT

La prévention

Travailler à la prévention tout au long de la vie

- Intégrée dans la politique nationale de santé
- Education de la population engageant la médecine scolaire, la médecine du travail

Propositions de la CGT

Aide à domicile

- Sur la base d'un grand service public
- Qui répondent aux besoins des personnes aidées
- Avec du personnel formé, qualifié, correctement rémunéré

Propositions de la CGT

Etablissements médicalisés

- le financement des infrastructures devrait relever des pouvoirs publics, comme l'hôpital, l'école ou les installations sportives, sur la base de critères définissant ce qui relève du public et du privé.
- Une fraction de l'impôt sur succession (réintroduit) pourrait y être consacré

Propositions de la CGT

La formation des professionnels *en établissement ou à domicile*

- Doit relever de la formation initiale
- Ou
- de la formation continue
 - Etre spécialisée dans l'approche des personnes âgées
 - Besoin de réflexions sur de nouveaux métiers

Propositions de la CGT

Dans les structures hospitalières

- Formation systématique en gériatrie de l'ensemble des personnels soignants et non soignants *(la perte d'autonomie survient dans près de la moitié des cas après un séjour à l'hôpital)*
- Maintien des structures de soins de longue durée, dans le cadre de la maladie dans la branche maladie

Propositions de la CGT

Réflexion à conduire sur

Une maison de coordination des acteurs locaux et nationaux sociaux, médico-sociaux, médicaux

À partir des maisons du handicap ?

Propositions de la CGT

Création d'un 5^{ème} droit « autonomie »
qui s'inscrit dans **la branche
maladie**, avec les 4 autres :

- Maladie
- Maternité
- Invalidité
- décès

Propositions de la CGT

Ce 5^{ème} droit prendrait en charge l'ensemble des aides matérielles et humaines (compensation du handicap), quel que soit l'âge de la personne aidée

(à l'exclusion des actes de soins médicaux qui relèvent du risque maladie).

La Sécu et le 5ème « risque » ou droit

Branche maladie CNAMTS	Branche vieillesse CNAV TS	Branche famille CNAF	ACOSS
Risque maladie	<i>Caisse nationale vieillesse des travailleurs salariés</i>	<i>Caisse nationale allocations familiales</i>	Les recettes et la banque
Risque maternité			
Risque invalidité			
Risque décès			
Risque autonomie			
<i>Commission AT/MP</i>			

Propositions de la CGT

Dispositifs particuliers

Seront nécessaires, comme la CMU, pour

- Les retraités actuels et ceux du baby-boom
- Les titulaires du RMI
- Les personnes en situation de précarité...

S'engager dans le grand débat national

La Ce confédérale a adopté

- L'engagement de la CGT dans le débat lancé par Roselyne Bachelot et Nicolas Sarkozy
- Un matériel argumentaire pour les organisations et un tract pour le public

S'engager dans le grand débat national

La Ce confédérale a adopté

- La participation aux groupes de travail gouvernementaux
- L'appel aux personnalités lancé par l'inter UCR

S'engager dans le grand débat national

La Ce confédérale a adopté

- Une formation de masse un peu comme pour la retraite
- L'engagement dans les débats interdépartementaux et régionaux